RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

"copie certifiée conforme à l'original"
le liquidateur,

92 COFFURE

N°2033 B - 2025

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

Exercice clos le 31/12/2024

Néant ☐

A - RÉSULTAT COMPTABLE				31/12/2024	31/12/2023
Ventes de marchandises	(dont export et livraisons intracommunautaires)	209	210		
Production vendue biens		215	214		
Production vendue services		217	218	12 082	21 164
Production stockée			222		
Production immobilisée			224		
Subventions d'exploitation reçues			226		
Autres produits			230		
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)		232	**12 082**	21 164
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			234		
Variation de stock (marchandises)			236		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			238		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			240		
Autres charges externes	(dont crédit-bail mobilier / immobilier)		242	16 616	18 811
Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle) CFE et CVAE	243	244	1 725	2 061
Rémunérations du personnel			250		
Charges sociales			252		
Dotations aux amortissements	(dont amortissement du fonds de commerce)	255	254		
Dotations aux provisions			256		
Autres charges :	- Dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger	259	262		
	- Dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
	Total des charges d'exploitation (II)		264	**18 340**	20 872
1 - Résultat d'exploitation (I - II)			270	-6 258	292
Produits financiers			III 280		
Produits exceptionnels			IV 290	2 627	
Charges financières			V 294		
Charges exceptionnelles :	- Dont amort. des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 oct.)	VI	300	16	33
	- Dont amort. except. de 25% des const. nouvelles (art. 39 quinquies D)				
Impôts sur les bénéfices			VII 306		44
2 - Bénéfice ou perte : produits (I + III + IV) - charges (II + V + VI + VII)			310	**-3 647**	215
B - RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable (col. 1), déficit comptable (col. 2)		312		314 **3 648**
Rémunérations et avantages personnels non déductibles			316		
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles			318		
Provisions non déductibles			322		
Impôts et taxes non déductibles			324	16	
Divers dont intérêts excédentaires comptes courants d'associés	247	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC 248	330		
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		(Part de loyers dispensés de réintégration) 249	251		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999		997
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					
Déductions					
Entreprise nouvelle (art. 44 sexies)	986	ZFU - Territoire entrepreneur (art. 44 octies A) 987			
Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdec.)	127	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies) 138			
Investissement et souscription outre-mer	344	Jeune entreprise innovante (art. 44 sexies A) 989			342
Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdec.) 993			
Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	992	Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies) 345			
Zone France ruralités revitalisation (art. 44 quindecies A)	181				
Divers, dont :					
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	655	Créance report en arrière du déficit 346			
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	643	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B) 645			350
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)	647	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D) 648			
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	649	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies F) 990			
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E) 641			
Résultat fiscal avant imputation des déficits antérieurs		Bénéfice colonne 1, déficit colonne 2	352		354 3 632
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises I.S. seulement)			356		
Déficits antérieurs reportables		(dont imputés sur le résultat)			360
Résultat fiscal après imputation des déficits		Bénéfice colonne 1, déficit colonne 2	370		372 3 632

① BILAN SIMPLIFIÉ

Exercice clos le 31/12/2024 Néant ☐

ACTIF		Brut ②	Amort. Provisions ②	Net 31/12/2024 ③	Net 31/12/2023 ④
Immobilisations incorporelles	- Fonds commercial 010		012		
	- Autres 014		016		
Immobilisations corporelles	028		030		
Immobilisations financières (1)	040		042		
(5) TOTAL I	044		048		
Stocks matières premières, appro., en cours de production	050		052		
Stocks marchandises	060		062		
Avances et acomptes versés sur commandes	064		066		
Créances clients et comptes rattachés (2)	068		070		
Autres créances (3)	072		074		
Valeurs mobilières de placement	080		082		
Disponibilités	084		086		5 081
Charges constatées d'avance	092		094		3 696
TOTAL II	096		098		8 777
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)	110		112		8 777

PASSIF			31/12/2024	31/12/2023
Capital social ou individuel		120	1 000	1 000
Ecarts de réévaluation		124		
Réserve légale		126	100	100
Réserves réglementées		130		
Autres réserves	(dont réserve relative à l'achat d'oeuvres) 131	132		
Report à nouveau		134	1 420	1 204
Résultat de l'exercice		136	-3 647	215
Subventions d'investissement		137		
Provisions réglementées		140		
TOTAL I		142	**-1 128**	2 520
Provisions pour risques et charges	TOTAL II	154		
Emprunts et dettes assimilées (4)		156		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (4)		164		
Fournisseurs et comptes rattachés (4)		166		2 935
Dettes fiscales et sociales	(dont montant de la TVA) 169	172		681
Comptes courants d'associés		173	1 128	1 319
Autres dettes		175		1 323
Produits constatés d'avance		174		
TOTAL III		176	**1 128**	6 258
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		180		**8 777**

Renvois :					
(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immo. acquises	182	
(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5) Prix de vente hors TVA des immo. cédées	184	